



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Modernisation des alertes DGS-Urgent pour les rendre plus opérationnelles

Question écrite n° 5590

Texte de la question

Mme Joëlle Mélin attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur le dispositif d'alerte DGS-Urgent concernant l'épidémie préoccupante de rougeole dans le pays et plus largement sur l'ensemble de ce dispositif. La DGS, par l'intermédiaire du CORRUS, Centre opérationnel de régulation et de réponse aux urgences sanitaires et sociales, émet des informations sur ses connaissances de situations d'urgences sanitaires en France, assorties de ses recommandations en matière de prise en charge, sous forme de messages DGS-Urgent. Ces alertes, au nombre de trois sur la période du 21 février au 7 mars 2025, arrivent par salves sur les boîtes mel des professionnels de santé. Le 21 février et le 3 mars, augmentation des infections invasives à méningocoque, le 24 février, vigilance vis-à-vis du risque de transmission à l'homme des virus influenza d'origine zoonotique et enfin le 7 mars pour l'épidémie de rougeole. Si ces alertes DGS-Urgent sont louables, leur longueur et leur complexité nuisent à leur efficacité et leur confèrent un caractère rebutant. Les professionnels de santé sont très convenablement formés. Partant de là, il semble inutile de leur dispenser un véritable cours qu'ils n'auront ni l'envie, ni surtout le temps de lire. Un autre modèle s'impose dans une rédaction modernisée de ces messages, simplifiée, plus opérationnelle et somme toute plus efficace, car elle sera lue. Elle l'interroge sur sa position sur ce dossier, sur la possibilité de rendre plus attractives ces alertes, qui sont indispensables pour la santé des Français.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Mélin](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (9^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5590

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2025](#), page 2144